RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

27/12/2023

Nº E23000133 /33

la présidente du tribunal administratif

Décision de désignation de commission du 27/12/2023

CODE:1

Vu enregistrée le 23/12/2023, la lettre par laquelle Monsieur le Président de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord demande la désignation d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal pour la communauté de communes Bastide Dordogne Périgord portant également sur les Périmètres Délimités des Abords et l'abrogation des cartes communales;

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 123-1 et suivants et R.123-5 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1: Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :

Monsieur Jean-Marc DIVINA

Membres titulaires:

Monsieur René COUSY Monsieur Bernard MAUMELLE

ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Jacques PETIT est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3: Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord et aux membres de la commission d'enquête.

Fait à Bordeaux, le 27/12/2023

Pour la présidente, La vice-présidente déléguée,

Frédérique MUNOZ-PAUZIÈS

Pour expédition conforme à l'original Pour le Greffier en Chef 14 par délégation Le Contrôleur des services techniques

Xavier BESSE lies LARZES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

9 rue Tastet CS 21490

33063 BORDEAUX CEDEX

Téléphone: 05.56.99.38.00 Télécopie: 05.56.24.39.03

Greffe ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Dossier n°: E23000133 / 33 (à rappeler dans toutes correspondances) E23000133 / 33

Monsieur le Président Communauté de Communes Bastides Dodogne Périgord Service urbanisme 36, Boulevard de Stalingrad 24150 LALINDE

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

<u>Objet</u>: élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal pour la communauté de communes Bastide Dordogne Périgord portant également sur les Périmètres Délimités des Abords et l'abrogation des cartes communales

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle la présidente du tribunal a désigné la commission d'enquête, présidée par Monsieur Jean-Marc DIVINA, Retraité de la Gendarmerie Nationale, demeurant 11 Impasse des Cyprés Bourg de Sainte-Innocence, ST JULIEN-INNOCENCE-EULALIE (24500) (tel : 05.53.63.15.56; portable : non renseigné), en vue de procéder à l'enquête citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le président de la commission avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef, ou par délégation,

Xavier BESSE des LARZES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

9 rue Tastet CS 21490

33063 BORDEAUX CEDEX

Téléphone: 05.56.99.38.00 Télécopie: 05.56.24.39.03

Greffe ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

E23000133 / 33

Monsieur le Président Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord Service urbanisme 36, Boulevard de Stalingrad 24150 LALINDE

<u>Dossier n</u>°: E23000133 / 33 (à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal pour la communauté de communes Bastide Dordogne Périgord portant également sur les Périmètres Délimités des Abords et l'abrogation des cartes communales

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle la présidente du tribunal a désigné la commission d'enquête, présidée par Monsieur Jean-Marc DIVINA, Retraité de la Gendarmerie Nationale, demeurant 11 Impasse des Cyprés Bourg de Sainte-Innocence, ST JULIEN-INNOCENCE-EULALIE (24500), en vue de procéder à une enquête citée en objet.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef, ou par délégation,

Xavier BESSE'des LARZES

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE



ARRÊTÉ n°2 du 23 mai 2024

Le Président de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L-5211-9, Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 153-19 et R 153-8, et L. 163-5, Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L. 123-2 et L. 123-6, Vu le code du Patrimoine, et notamment ses articles L. 621-31 et R. 621-93,

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord,

Vu la délibération du conseil communautaire des Bastides Dordogne Périgord en date du 27 Octobre 2015, prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal sur l'ensemble de son territoire, Vu la délibération du conseil communautaire des Bastides Dordogne Périgord, en date du 19 septembre

Vu la délibération du conseil communautaire des Bastides Dordogne Perigord, en date du 19 septembre 2017 fixant les modalités de la concertation et intégrant le contenu modernisé du PLUI valant PLH,

Vu le débat en conseil communautaire sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables en date du 15 juin 2021,

Vu le deuxième débat en conseil communautaire sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables en date du 20 juin 2023,

Vu la délibération du conseil communautaire des Bastides Dordogne Périgord, en date du 28 novembre 2023, arrêtant le projet de PLUI-H et dressant le bilan de la concertation,

Vu la délibération du conseil communautaire des Bastides Dordogne Périgord, en date du 28 novembre 2023, relative à l'abrogation des cartes communales,

Vu la délibération du conseil communautaire des Bastides Dordogne Périgord en date du 19 décembre 2023, validant les propositions de Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques (PDA),

Vu la délibération en date du 19 mars 2024, arrêtant une deuxième fois le PLUI-H sans modification, suite à l'avis défavorable de certains conseils municipaux,

Vu l'avis de l'Autorité Environnementale MRAe,

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat, le projet de 43 Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques et l'abrogation des 39 cartes communales en vigueur,

Vu la décision de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux n°E23000133/33 en date du 27/12/2023 désignant les membres de la Commission d'Enquête,

Publié le 23/05/2024

ARRÊTE

Article 1 : Objet et durée de l'enquête publique

Il sera procédé à une enquête publique unique sur les dispositions du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord (CCBDP), sur les 43 projets de Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques et sur l'abrogation des 39 cartes communales en vigueur sur le territoire de la Communauté de Communes, pour une durée de 36 jours consécutifs du 24 juin 2024 à 9h00 au 29 juillet 2024 à 17h30.

L'évaluation environnementale se rapportant au projet de PLUI-H ainsi que l'avis de l'autorité environnementale sont intégrés au dossier d'enquête publique et seront consultables selon les dispositions développées ci-après.

Le siège de l'enquête publique unique est situé au siège de la CCBDP situé 12 avenue Jean Moulin 24150 Lalinde.

Article 2 : Désignation des membres de la commission d'enquête

Monsieur Jean-Marc DIVINA (retraité de la Gendarmerie Nationale) a été désigné en qualité de Président de la commission d'enquête par la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Monsieur Bernard MAUMELLE et René COUSY ont été désignés comme membres titulaires et Monsieur Jean-Jacques PETIT comme membre suppléant de la commission d'enquête par la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Article 3: Demande d'informations

L'autorité responsable de l'organisation de l'enquête publique est la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord. Toute information relative aux projets soumis à enquête publique unique pourra être demandée auprès du pôle aménagement du territoire : plui@ccbdp.fr - 05 32 28 00 38

Article 4 : Modalités de consultation du dossier d'enquête publique unique

Pendant la durée de l'enquête, les projets soumis à l'enquête publique unique (PLUI-H, PDA, abrogation des cartes communales) et les documents prévus à l'article L 123-10 du code de l'environnement seront consultables :

Version papier:

- Au siège de la Communauté de Communes des Bastides à Lalinde : du lundi au vendrédi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h 30
- A la Mairie de Beaumontois en Périgord : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- A la Mairie du Buisson de Cadouin : du lundi au vendredi de 9h00 12h00 / de 13h30 à 17h sauf le mardi et le jeudi.
- A la Mairie de Lalinde : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de
- A la Mairie de Monpazier : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h. Fermeture le mardi après-midi.

Publié le 23/05/2024

Version numérique:

Le dossier sera consultable sur le site https://registre.agrn.fr

Un poste informatique en accès libre contenant l'ensemble des projets mis à l'enquête publique, sera tenu à disposition du public à la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord aux jours et heures d'ouverture au public.

Article 5 : Modalités de dépôt des observations et propositions

Pendant la durée de l'enquête publique unique, le public pourra faire ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

Soit sur le **registre d'enquête dématérialisé** dédié à l'enquête publique : https://registre.agrn.fr
Le registre dématérialisé permet, de manière explicite, à chaque personne de contribuer en ligne.

Soit sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Président de la commission d'enquête ou l'un de ses membres, mis à disposition sur chaque lieu de permanences, à savoir à la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord, à la Mairie de Beaumontois en Périgord, à la Mairie de Lalinde, à la Mairie de Le Buisson de Cadouin, à la Mairie de Monpazier aux jours et heures d'ouverture au public de chacune des structures.

Soit par courrier postal adressé au Président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique PLUi-H, Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord 12 avenue Jean Moulin 24 150 LALINDE

Soit par courriel à l'adresse suivante : en portant la mention « Enquête publique sur le PLUiH de la CCBDP », « Enquête publique sur les propositions de périmètres délimités des abords des monuments historiques », ou « Enquête publique sur l'abrogation des cartes communales » selon le cas.

Les observations et propositions envoyées par courrier électronique seront intégrées dans le registre dématérialisé pour y être consultées. Toutes les observations dont l'auteur n'aura pas manifesté sa volonté d'être ou non anonymisé le seront systématiquement lors de leur mise en ligne.

🔖 Soit lors des permanences des commissaires enquêteurs aux jours et horaires détaillés ci-après.

Toutes les observations papier ou numérique devront être déposées et reçues entre le lundi 24 juin 9h et le lundi 29 juillet 17h30 (heure légale France Métropolitaine).

Article 6 : Permanences de la commission d'enquête

La commission d'enquête représentée par un ou plusieurs de ses membres se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations ou propositions et renseigner au besoin le public aux jours et heures de leurs permanences.

AR Prefecture

Publié le 23/05/2024

Jours et heures des permanences

Siège de la CCBDP

Lundi 24 Juin de 9h à 12h

Jeudi 4 Juillet de 9h à 12h

Jeudi 11 Juillet de 14h30 à 17h30

Jeudi 18 Juillet de 14h30 à 17h30

Jeudi 25 Juillet de 9h à 12h

Vendredi 26 Juillet de 9h à12h

Mairie de Beaumontois en Périgord

Mercredi 26 Juin de 14h à 17h

Vendredi 28 Juin de 9h à 12h

Mardi 2 Juillet de 9h à 12h

Lundi 8 Juillet de 14hà 17h

Vendredi 19 Juillet de 14h à 17h

Mardi 23 Juillet de 9h à 12h

Mairie du Buisson de Cadouin

Lundi 24 Juin de 9h à 12h

Mercredi 3 Juillet de 13h30 à 16h30

Vendredi 12 Juillet de 14h à 17h

Mardi 16 Juillet de 13h30 à 16h30

Mardi 23 Juillet de 9h à 12h

Vendredi 26 Juillet de 14h à 17h

Mairie de Lalinde

Lundi 24 Juin de 14h30 à 17h30

Jeudi 4 Juillet de 14h30 à 17h30

Jeudi 11 Juillet de 8h30 à 11h 30

Jeudi 18 Juillet de 8h30 à 11h30

Mercredi 24 Juillet de 14h30 à17h30

Samedi 27 Juillet de 9h à 12h

Mairie de Monpazier

Mardi 25 Juin de 14h à 17h

Lundi 1er Juillet de 14h à 17h

Vendredi 5 Juillet de 9h à 12h

Vendredi 12 Juillet de 9h à 12h

Mercredi 17 Juillet de 14h à 17h

Mercredi 24 Juillet de 9h à 12h

Article 7 : Publicité de l'enquête publique

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique unique sera publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans les deux journaux désignés ci-après : Le Démocrate et Sud-Ouest.

Quinze jours au moins avant l'ouverture et pendant toute la durée de l'enquête, cet avis sera publié par voie d'affichage conformément à l'arrêté du 9 septembre 2021, au siège de la Communauté de Communes et dans toutes les mairies de la Communauté de Communes.

L'avis sera également diffusé sur le site de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord : www.ccbdp.fr

Article 8 : Clôture de l'enquête publique

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres sont clos et signés par le Président ou un membre de la commission d'enquête dès réception des registres et des annexes par celle-ci.

La commission remettra dans un délai de 8 jours à la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord un procès-verbal de synthèse des observations. Le Président de la CCBDP disposera ensuite d'un délai de 15 jours pour transmettre ses phoservations.

024-200034833-20240523-2024_05_23_1-AR

Reçu le 23/05/2024 Publié le 23/05/2024 Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, la commission produira un rapport sur le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Elle consignera ses conclusions motivées en précisant si elles sont « favorables », « favorables sous réserves », « défavorables ». Ce rapport sera accompagné des registres papiers et de tous les documents papiers annexes.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Bergerac et à Monsieur le Préfet de la Dordogne, ainsi qu'à toutes les mairies par les soins de la CCBDP et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux par les soins du Président de la commission d'enquête.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant un an au siège de la CCBDP et sur son site internet : www.ccbdp.fr ainsi qu'à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête aux jours et horaires d'ouverture des bureaux

Article 9 : Décision

Au terme de l'enquête publique unique, les projets de PLUi-H et de PDA pourront éventuellement être modifiés pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête, du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, de la MRAe, des avis des communes et des personnes publiques associées et consultées, sous réserve que l'économie générale du projet de PLUi-H ne soit pas remise en cause.

Le conseil communautaire des Bastides Dordogne Périgord, après la tenue d'une conférence intercommunale des Maires, se prononcera sur l'approbation du PLUi-H et l'abrogation des cartes communales.

L'abrogation des cartes communales sera soumise à l'approbation de Monsieur le Préfet de de Dordogne.

Les Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques seront soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet de Région.

Article 10 : Exécution et transmission du présent arrêté

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord et publié au recueil des actes administratifs.

Monsieur le Président de la CCBDP, Monsieur le Président de la commission d'enquête sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à : Monsieur le Préfet de Dordogne, Monsieur le Sous-Préfet de Bergerac, Messieurs les Maires de la CCBDP, Monsieur le Président de la commission d'enquête.

Fait à Lalinde, le 23 mai 2024

Le Président

Jean-Marc GOUIN

AR Prefecture

Près de chez vous

SUD OUEST PUBLICITÉ I Contactes pub@sudouest.fr - 05 35 31 27 40





Rencontres



UniCentre

Vous cherchez des personnes sérieuses ? Vous êtes déçu(e) de vos rencontres ? Vous fuyez les contacts virtuels ?

Contactez-nous! **RDV** à domicile dép. 24/47

non-UniContro vo

L'ouverture d'esprit est une dé foodamen-L'ouverture d'esprit est une clé fondamen-tale pour prétendre au bonheur I Leullier. 53a, cét/24, employé de musée, gentil, droit, honnête, curleux, respectueux, fin bricoleur, bon Jardinier, aime les plaisis simples/vie, qu'il aimerait partager avec 1 Drél, div, vve, āge/rap, mét indif, aux belles valeurs pri relation basées ur l'échange, la complicité, la réciprocité, le dialogue & la sincérité, Réf 694 ODILE-RENCONTRES 05.25.00.00.45

DE PARTICULIER A PARTICULIER I Recevez des centaines de contacts de femmes seules prétent à faire des rencontres im-médiates sur la région ! Appel gratuit SPC Tél 0805.030.553

Les plus nobles conquêtes sont celles des coeurs et des affections Richelieu. 73a. we/24, ret, elle a du peps, le belle énergie communicative, 1 sensibilité touchante. Son envie d'aimer et d'être almée est omniorésente. Elle a envie d'embrasser la Son leive danner et u dete almes asserla vie et elle ne peut imaginer de ne pas en profiter à 2. Overte au dialogue, ornam-ticue, elle est simple, ordonnée, se dit trog gentille. Elle aime la marche, la cusine, la danse, adore la campagne, les animaux, les brocantes. Avecve el, div. vi. âger/ap, pourquol pas voyager. Elle aimera votre côté rassurant, joyeux, dynamiaue, cool, pour vancre ensemble vers l'belle histoire d'amour tendre & complice. Rél 1049 ODILE-RENCONTRES 05.25,00.00.45 La douceur se réhausse de force, pour que résulte l'élégance. De nature discrète, le temps n'à pas eu d'emprise sur elle. 78a. div/33, ret, de magnifiques yeux verts, elle a une classe naturelle et se définit comme normade. Avide de découverte, elle est aventurière. De belles valeurs, calme, sérénité, sensibilité la caractérisent. Organisée, ouverte d'esprit, elle adore les voyages, la marche, la culsine, la danse, la lecture.. Elle vs imagine cel, div, vf, âgé-rap, mét indif, chaleureux et attentionné, respectueux, avec le sens de l'humour, comme elle, ayant envie de bouger, de profiter, de vivre encore et encore une belle aventure sentimentale où votre épaule solide apportera de la légèreté ds le quoticien. Réf 1052. La douceur se réhausse de force, pour que

le préfère l'avenir au passé car c'est là que l'ai décidé de vivre le restant de mes jours. Victor Hugo. 57a, div/24, enseignante. D'1 naturel réservé au premier abord, se dévolle sensible, curieuse, ouverte, lorsqu'elle est en confiance. Entière & dévouée elle est volontaire. Sportive: pilates, marche... Airne également plonger dans les livres, voyager, aller au chéma, voir ses amis. Av vs cél, div, vf, åge/rap, a envie de partage, d'échange, d'affection, un compagnon à son image aimant bouger, cutivé, respectueux avec le sens de l'humour. Réf 716 ONILE, DENCONTERS. voile sensible, curieuse, ouverte, lorsau'elle ODILE-RENCONTRES 05.25.00.00.45



AGENCE + de 3400 annonces de P à P avec tél pour des

rencontres sérieuses sur votre région. POINT RENCONTRES MAGAZINE, doc gratuite s/pli discret : 0 800 02 88 02 (service & appel gratuits)

Entourez vous seulement de personnes qui vont vous tirer vers le haut. O Winfrey, Et c'est son cas. Esprit d'analyse, un regard profrond rempil de bierneillance et d'intelligence, cest un H déterminé, droit, bierneillant avec un côté fleur bleue. 63a, div, ret cadre ds le commerce, il est ouvert sur le monde, a envie de bouger et reste profrodément attaché à la Dordogne. Passionné de lecture, d'écriture, de voyages, de cinéma, de jardinage, d'art, il peint, fréquente les musées, les expos... H passionnant et passionné îl a ervire de renontres ona later ego, un compagne cél, div. passionnant et passionné la erwiede ren-contrer son alter ego, un compagne cél, div, we, âge/ap, mét indif, cultivée, ouverte d'esprit, positive, prenant soin d'elle où da la relation prédomineront le dialogue, la confiance et la transparence. Réf 913 ODILE-RENCONTRES, 25 rue Lamartine, 24000 FERIGUEUX -05.25.00.00.45





nnonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord

AVIS D'ENOUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) Proposition de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments Historiques - Abrogation des Cartes Communales

En application des dispositions de l'arrèté de M. le Président de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord en date du 23 mai 2024, il sera procédé à une enquête publique unique sur les dispositions du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valent Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) de Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord (CCBDP), sur les 43 projets de Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques et sur l'abrogation des 39 carlas communales en viguers sur le territoire de la Communaet de Communes, pour une durée de 36 jours consécutifs du 24 juln 2024 à 9100 au 29 jullet 2024 à 1710a.

M. Jean-Marc DiVINA (retraité de la Gendammerie Nationale) até désigné en qualité de Président de la commission d'enquête par le Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux, M. Bernard MALIMELLE at René COUSY ont été désignés comme membres titu-kires et M.Jean-Jacques PETIT comme membre suppléant de la commission d'enquête par la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Les pièces du dossier d'enquête publique unique seront consultables pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures d'ouverture

- Au siège de la CCBDP : 12 avenue Jean Moulin 24150 Lalinde
- A la Mairie de Beaumontois en Périgord
 A la Mairie du Buisson de Cadouin
 A la Mairie de Lalinde
 A la Mairie de Lalinde
- A la Mairie de Monpazier

Sur le site https://registre.agrn.fr Un accès aux dossiers sera également ouvert au public sur un poste Informatique situé au siège de la Communauté des Communes des Bastidas Dordogne Périgord aux jours et heures d'ouverture habi-tuels, Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

es modantes survantes . · Soit sur le registre d'enquête dématérialisé dédié à l'enquête pu-

- Sort sur la registra d'aequete dematariaise acelle à l'enquée publique : https://epistra.gmr.f. Le registre dématérialisé permet, de manière explicite, à chaque personne de contribuer en ligne. - Soft sur les registres d'enquété à feriillés non mobiles, cotés et paraphés par le Président de la commission d'enquête ou l'un de ses membres, mis à disposition sur chaque leud de permanences, à savoir à la Communauté de Communes des Bastides Dordopne Périgord.

membres, mis à disposition sur chaque Ileu de permanences, à savoir à la Communanté de Communes des Bastides Dordogne Périgord, à la Mairie de Beaumontols en Périgord, à la Mairie de Beaumontols en Périgord, à la Mairie de Monpazier aux jours et heures d'ouverture au public de chacune des structures.

- Soit par courrier postal adressé au Président de la commission d'enquête, à l'adresses suivante : M. le Président de la commission d'enquête publique PLUHH, Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord 12 avenue dean Moulin 24 150 LLLINDE.

- Soit par courriel à l'adresse suivante : enquetepubliques@cotb.pd.; ren portant la mention - Enquête publique sur le PLUHH de la CCBDP.

- Enquête publique sur les propositions de périmètres délimités des abords des monuments historiques », ou - Enquête publique sur les propositions de périmètres délimités des abords des monuments historiques », ou - Enquête publique sur les propositions de périmètres délimités des abords des monuments historiques », ou - Enquête publique sur les propositions et propositions servoyées par courrier déctronique seront intégrée dans le rejais redematérialés pour y être consultées. Toutes les observations papier ou numérique devront être déposées et reçues entre la lundi 24 juin 9h et le lundi 29 juillet 17h30 (heure légale France Métropolitaine).

La commission d'enquête représentée par un ou plusieurs de ses La commission d'enqueto representes par un ou proseurs de ses membres se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses ob-servations ou propositions et renseigner au besoin le public aux jours et heures de leurs permanences,

ège de la CCRDP Lundi 24 Juin 2024 de 9h à 12h

Siège de la CCBDP
Lund 24 Julis 2024 de 9h à 12h
Jeudi 1 Juliet 2024 de 14h 30 à 17h 30
Jeud 25 Juliet 2024 de 14h 30 à 17h 30
Jeud 25 Juliet 2024 de 14h 30 à 17h 30
Jeud 25 Juliet 2024 de 9h à 12h
Mairie de Beaumontols en Périgord
Mercredi 26 Juliet 2024 de 9h à 12h
Marie de Beaumontols en Périgord
Mercredi 26 Juliet 2024 de 9h à 12h
Mariet 2024 de 14h à 17h
Vendredi 19 Juliet 2024 de 14h à 17h
Vendredi 19 Juliet 2024 de 14h à 17h
Marif du Bulista 2024 de 14h à 17h
Mariet du Bulista 2024 de 14h à 17h
Mercredi 3 Juliet 2024 de 9h à 12h
Mercredi 3 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mercredi 3 Juliet 2024 de 14h à 17h
Marif 14 Juliet 2024 de 14h à 17h
Marif 24 Juliet 2024 de 14h à 17h
Marif 24 Juliet 2024 de 14h à 17h
Marif 25 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mairie de Lalinde
Lund 24 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mairie de Lalinde
Jeudi 11 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mairie de Lalinde
Leuni 24 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mairie de Lalinde
Leuni 24 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mairie de Lalinde
Leuni 24 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mairie de Mariet 2024 de 14h à 17h
Mairie de Mariet 2024 de 14h à 17h
Mariet 22h Juliet 2024 de 14h à 17h
Mariet 24 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mariet 24 Juliet 2024 de 14h à 17h
Mariet 24 Mariet 2024 de 14h à 17h
Mariet 24 Mariet 2024 de 14h à 17h
Mariet 24 Mariet 2024 de 14h à 17h

Mericho 24 Juliel 2024 de 9h à 12h Mairie de Monpazier Mardi 25 Juin 2024 de 14h à 17h Lundi 1" Juliet 2024 de 14h à 17h Vendredi 5 Juliel 2024 de 9h à 12h Vendredi 12 Juliel 2024 de 9h à 12h Mercredi 17 Juillet 2024 de 14h à 17h Mercredi 24 Juillet 2024 de 9h à 12h

Mercred 17 Justel 2024 de 14h à 17h
Mercred 24 Justel 2024 de 19 à 17b
Au terme de l'enquête publique unique, les projets de PLUi-H et de
PDA pouront d'exhutellement être modifiés pour tenir compte des
observalions et aivs formulés dans le cadre de l'enquête, du rapport
des conclusions de la commission d'enquête, de la MRAR, des avis
des communes et des personnes publiques associées et consultées,
sous réserve que l'économie générale du projet de PLUI-H ne solt
pas remise en cause.
Le consell communautaire des Bastides Dordogne Périgord, après la
tenue d'une conférence intercommunale des Maires, se prononcera
sur l'approbation du PLUI-H et l'abrogation des cartes communales.
L'abrogation des cartes communales sera soumés à l'approbation de
Monsieur le Préfet de de Dordogne. Les Périmètres Délimitée solt
Abords des Monuments Historiques seront soumis à l'approbation de
M. le Préfet de Région.
Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, seront
tenus à la disposition du public pendant un an au siège de la CEBDP
et sur son sité internet : www.cebdpf, rialsiq pid à mariée de chacune
des communes où s'est déroulée l'enquête, aux jours et horatres d'ouverture des bureaux.

Le Président, Jean-Marc GOUIN



Annonces rencontres

mercredi et dimanche

Vous souhaitez publier votre annonce?* Contactez-nous: pub@sudouest.fr 05 35 31 27 40

Rubrique réservée aux professionnels.







L'ECLAIR La République



Filling in ma



Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Palement en ligne sécurisé

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest **OUEST**



the application desired productions and are set of the production of its Government of comment of the through the production of the produc AVIS INSPORTANTS

Our or Spannance days to consule,

When it is to ment on the out was

When it is to ment on the out was

When a consuleration thresh out to

consuler a consuleration thresh out to

consuler a consultation thresh out to

consuler a consultation to

ment out to consultation to

ment out to

ment out

me

O PARTÉLEPHONE: 05 S3 57 22 08

amment curest zu public sie un poste örlennandure vitue die Communes des Bestides Gordogne Pérgoid zue (ourz statewearth as prescritions salan for moddings sur-

legalos@sogemeda.fr

OPAR MAR.

Asmentet offinition Lan

Myrower Is translated on A Communication described published I Unit Communication of the Comm

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

8

Procedura stapija Operania Maratia de termora (*) (2000) de termora (*) (2000) de termora (*) Non et rezisses officiale de forganisme antico si de termora de significa-nialos significadas (*) (2001) de termora (*) (2001

Contespondent : Janeira AMOUES Charges d'operations 30 Avenue des Egantiens 24660 (2014). Establishie Charges and Courtes and the Courtes of the Court

Auffred 2004 day 35 in 20 to 15 to 39 Auffred 2004 day 13 in 20 to 15 to 39 Auffred 2004 day 14 to 17 to 30 Auffred 2004 day 14 to 30 Auffred 2004 day 30 Auffred 2004 Only do manage of the component of the complete of the c Lea offets senant entileternant infolgen en leavour hangles jaint quei es don-ments de présentation accodés.
Unité monétaire utilitées, l'euro.
Condition de la construction : La man-che comporte un foil unique.
Durés de mendés : Le durés du manché en na mendés : Le durés du manché mist i funderamussilitarien; at du marché i Travaix pour le disse-réage et la démoltege du taltiment u sein de l'ALSH de Colstitact à BSR-

A 2024 of the high a 17 high and A 2024 of the high a 17 high and high a 17 high and high a 18 high and high and high and high and high and high a 18 high a 11 high a 18 high a 12 high a Odd-air vo are frontier in After action parmitant de vérifier in ag Nacció a medida est comenhaces. Fu mercia est redinidas est professionnella Carlos no equalitación de Carlos est a tribulación par for dara la ribora oficier enconde par for dara la ribola mercia comediation.

The first of the f Professions gas Apocins das Monthinens institutoricus serent incurité à Pap-Moncet de l'Effect et éligible : éligible constituté anno si trens à le désponan-nem una mai després de la CODP et luir con le le respect : conque apocins de la respect de la réprés de la CODP et luir con le le respect : conque apocit de l'anno le conduction de l'anno de la respect des de la respect d oprimenates. Obsimonales sons soumise à l'approbation du Monsseur le 914-Notine to proposition de variantes rest.ns artécides. Obtaviene des documents : Les docu-robtaviene des documents : Les docu-ments seront abélidampeubles gentul-sement ser le profil advenuer wever.

CALCOS WITHANTIAN AGE

33 Route de le Remphreolie 26/60 SANRHAC Menta Chold REBANTSAU

SAS TARKO

Ferins 1 Sortist per actions strails
fee Edwa sodia 1 These Doumers II,
2400 Petisticity, Objet Expotention
Purpostance, but a 341, delibride but
son et osolothisms d'une siennes III se
my et osolothisms que sen se sen se son sen delibride puis

Mattre Chioé NEMANTEAU Notaire 53 route de la Rempiesotte 24660 SAMELHAC

SC! DUERO

the its comments of the control selection in t

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulégales, fr. vous créez exactement selon vos besoins. vos fichiers d'entreprises

Marian and game I stage come

.

Scarce hydratures 12

acte authentique en date vu

Actures electrices of F

Acceptance to the press pour in tensperence of the Acceptance of t

Publicition of the property of

O PARTÈLEPHONE
05 53 57 22 08
O PAR MARL:

CHARGEMENT
DE REGINE MATEMONIAL
mount for neg lar sistem
LAHOET CHARGEMENT
LANGEN CHARGEMENT
LANGEN

le démocrate

Additionable in 1881 in the second of the se

TRBUNAL UDDCIAIRE

DE REGERAC

To appeared to common to the common to th

LE SAVIEZ-VOUS ?

la publicité légale de Avec Actulegales.fr, vous surveillez et fonds de plus de 2

millions d'entreprises commerce.

Actulege, 65, fr Actulégales il, avec votre journal

APTE, avec le concours d' U III DIEGAI B

Autres annonces légales



Périgord Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Achetaur : PÉRIGORD HABITAT, M^{ss} Sèverine GENNERET, directrice générale, Creapark, bát. 2, 212, bid des Saveurs, 24660 Covlouniex-Chamiers. Tél. D6 53 02 15 00.

Mál: marches/penigordhabitat.fr -Web: http://www.perigordhabitat.fr Siret: 27240001100016
Groupement de commandes: Non.
L'avis implique un marché public.
Objet: Rénovation d'un logement 14 et d'une partie commune suite à incendie, 4, me des Piqueurs, 24110 Saint-Astier (232).
Relance suite déclaration sans suite.
Réference acheteurs: 2023 Sept.
Typa de marché: Tiravaux.
Procédure: applicé ouverte,
Technique d'achet: Sans objet
Lieu d'exicution: 4, rue des Piqueurs, 24110 Saint-Astier.
Durie: 3 mois.

Durée : 3 mois.

Description : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.

Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.

Classification CPV: Principale: 45454100 - Travaux de réfection Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non. Lot 01 - Peinture - Plâterie - Faïence - Sols - Menuiserie intérieure

CPV 45442100

- CPY 45442100

- CPY 45442100

Let 02 "exécution: 4, rue des Piqueurs, 24110 Saint-Astier.

Let 02 - Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Vertilation - CPY 45332000

Lieu d'exécution: 4, rue des Piqueurs, 24110 Saint-Astier.

Let 03 - Electricité - CPY 45310000

Lieu d'exécution: 4, rue des Piqueurs, 24110 Saint-Astier.
Lot 03 - Electricht - CPV 45310000
Lieu d'exécution: 4, rue des Piqueurs, 24110 Saint-Astier.
Lot 04 - Menuiserie extérieure - CPV 45421000
Lieu d'exécution: 4, rue des Piqueurs, 24110 Saint-Astier.
Conditions de participation:
Justifications a produire quant aux qualities et capacités du candidat:
Aptitude à exercer l'activité professionnella:
- Formulaire DC2 déclaration du candidat individuel ou du membre
du groupement (disponible à l'adresse suivante:
http://www.conomie.gouvin/fdaj/formulaire-declaration-du-candidat);
- Formulaire DC1, lettre de candidature - habilitation du mandataire
par ses cetrafiants (disponible à l'adresse suivante:
http://www.conomie.gouvin/fdaj/formulaires-declaration-du-candidat);
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en
redressement judiciaire.
Capacité économique et financière:
Liste et description auccinete des critères de sélection, indication

des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les touritures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Référence professionnelle et aquancité technique dont des informations et documents requis:

- Déclaration indiquant l'outillage, les matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalissation de marchés de même nature.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq demières années, appuyée d'altestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Certificats de qualifications professionnelles.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identifé professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour les la se porte candidat - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois demières années. mières années

demières années. Marché réservé : Non. Réduction du nombre de candidats : Non. La consultation comporte des tranches : Non. Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

russingen de de notion sans laggerature voi. Visite obligatione : Non. Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document

Renseignements d'ordre administratif: Service Marchés, tél. 0553 0215 34.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil

d'acheteur : UU. Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite, Remise des offres : Vendredi 21 juin 2024 à 23 h59 au plus tard. Envoi à la publication le : 29 mai 2024.

Les dépâts de plis doivent être împérativement remis par voie

nemarenaisee. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur: http://www.marchespublics.dordogne.fr



Périgord Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Achetaur: PÉRIGOND HABITAT, Mª Séverine GENNERET, directrice générale, Creapark båt. 2, 212, bld. des Saveurs, 24660 Coulounieisr-Chamiers. Tél. 05 53 021500 - Mét: marches@perigordhabitat.fr - Web: http://www.perigordhabitat.fr Siret: 27240001100016

Groupement de commandes : Non.

L'avis implique un marché public Objet : Fourniture et aménagement d'un camping-car pour la mise en service d'une agence

mobile. Référence acheteur: 2024 15

renerieme autreseur : 2021 / 57 Type de marché : Fournitures. Procédure : Procédure adaptée ouverte. Technique d'abait : Sans objet. Lieu de livraison : Périgord Habitat, 24660 Coulounieix-Chamiers.

leumingue advair. 2 sais ovjet.
Lieu de livraisen: Périgor d'Abbiat, 24660 Coulounieb-Chamiers.
Durés : 2 mois.
Durés : 2 mois.
Durés : 2 mois.
Description: Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Classification DPV:
Principate : 34114000 - Véhicules à usage spécial
Forme du marbé : Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : Non.
Conditions de participation:
Justifications à produire quant aux qualifés et capacités du candidat:
Aufritude à exercer l'activité professionnelle: Les pièces de la candidature sont listées au règlement de la consultation.
Marché réserve l'Activité professionnelle: Les pièces de la candidature sont listées au règlement de la consultation.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Possibilité d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cabler des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Les points de contacts sont énoncés au règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Les points de contacts sont énoncés au règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Les points de contacts sont énoncés au règlement de la consultation. Lettre d'invitation ou document fores: vendred lés juin 2024 à 23 h59 au plus tard.
Envis à la publication le : 29 mai 2024.
Les dépôts de pils doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Cette consultation bénéficie du Service DUME.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pil, allez sur http://www.marchespublics.dordogne.fr





Offrez le journal complet ou la une sur www.sudouest.fr/archives/



Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) Proposition de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments Historiques - Abrogation des Cartes Communales

En application des dispositions de l'arrêté de M. Je Président de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord en date du 23 mai 2024, il sera procédé à une enquête publique unique sur les dispositions du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (P.U.H-H) de Communauté sur l'apposition de sa Se cartée, commune de l'apposition de 39 cartée, commune de l'apposition de 30 cartée commune de l'apposition de 39 cartée, commune de l'apposition de 39 cartée, commune de l'apposition de 30 cartée de 30 Monuments Historiques et sur l'abrogation des 39 cartes commu nales en vigueur sur le territoire de la Communauté de Communes, pour une durée de 36 jours consécutifs du 24 juin 2024 à 9h00 au 29 willet 2024 à 17h30.

M. Jean-Marc Divina (retraité de la Gendarmerie Nationale) a été désigné en qualité de Président de la commission d'enquête par la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux, M. Bernard MALIMFILLE et René COUSY ont été désignés comme membres titulaires et M.Jean-Jacques PETIT comme membre suppléant de la commission d'enquête par la Présidente du Tribunal Administratif

Les pièces du dossier d'enquête publique unique seront consultables pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures d'ouverture • Au siège de la CCBDP: 12 avenue Jean Moulin 24150 Lalinde • A la Mairie de Bes⊪montole en Dévices

peniant la direct de includes pounique aux pour se receives o devenires du public:

A la Siège de la CCBDP: 12 avenue Jean Moulin 24150 Lalinde

A la Marife de Beaumontols en Périgord

A la Marife de Lalinde

A la Marife de Lalinde

A la Marife de Lalinde

Sur le site https://registre.agrin.*

Un accès aux dossiers será egalement ouvert au public sur un posts informatique situé au siège de la Communauté des Communes des Bastides Dordone Périgord aux jours et heures d'ouverture habituels. Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

Soit sur le registre d'enquête dématérialisé dedié à l'enquête publique : https://registra.agrin.fr. Le registre dématérialisé pemis, de marifer explicite, à chaque personne de contribuer en ligne.

Soit sur le registre d'enquête dématérialisé our un de ses membres, mis à d'aposition sur chaque lieu de permanences, à sevoir à la Communatid de Communes des Bastides Dordone Périgord, à la Mairie de Beaumontols en Périgord, à la Mairie de Lalinde, à la Communatid de Communes des Bastides Dordone Périgord, à la Mairie de Beaumontols en Périgord, à la Mairie de Lalinde, à la Communatid de Communes des Bastides Dordone Périgord, à la Mairie de Lalinde, à la Communatid de Communes des Bastides Dordone Périgord, à la Mairie de Lalinde, à la Communatid de Communes des Bastides Dordone Périgord 12 avenue Jean Moulin 24150 Lalinde

Soit par courrier postal adressé au Président de la Commission d'enquête, à l'adresse suivante : M. le Přésident de la Commission d'enquête, à l'adresse suivante : enquetepublique Scotto, ir noputant la mention « Enquête publique sur les propositions de périmètres délimités des abords des monuments historiques », ou « Foquête publique sur les ropustes publiques sur les requetepubliques sur les ropustes. Tour les des abords des monuments historiques », ou « Foquête publiques sur les ropustes. Touris d'elactroniques sector intrégrées au le régistre dématériales pour y être consultées. Toutes les obet propositions envoyées par courrier électronique seront intégrées dans le registre dématérialisé pour y être consultées. Toutes les observations dont l'auteur n'aura pas manifesté sa volonté d'être ou non anonymisé le seront systématiquement lors de leur mise en ligne. Soft lors des permanences des commissaires enquêteurs aux jours

et horaires détaillés ci-aurès. us noranes ussants urapires. Toutes les observations papier ou numérique devront être déposées et reçues entre le jundi 24 juin 9h et le lundi 29 juillet 17h30 (heure légale France Métropolitaine).

La commission d'enquête représentée par un ou plusieurs de ses mambres se liendra à la disposition du public pour recevoir ses observations ou propositions et renseigner au besoin le public aux jours et heures de leurs permanences.

Siège de la CCBIDP
Lundi 24 Juin 2024 de 9h à 12h
Jeudi 11 Juillet 2024 de 9h à 12h
Jeudi 11 Juillet 2024 de 9h à 17h 30
Jeudi 25 Juillet 2024 de 9h à 17h 30
Jeudi 25 Juillet 2024 de 9h à 12h
Vendradi 26 Juillet 2024 de 9h à 12h
Matirie de Beaumontois en Périgord Mairie de Beaumontois en Périgord Mercredi 26 Juin 2024 de 14h à 17h Vendredi 28 Juin 2024 de 9h à 12h Mardi 2 Juillet 2024 de 9h à 12h

Maron 2 Justet 2024 do 14h à 17h Vendradi 19 Juliet 2024 do 14h à 17h Vendradi 19 Juliet 2024 do 14h à 17h Mardi 23 Juliet 2024 do 9h à 12h Martie du Bulsson de Cadouln Lundi 24 Juliet 2024 do 9h à 12h Mercredi 3 Juliet 2024 do 13h 30 à 16h30 Vendradi 12 Juliet 2024 do 14h à 17h Mardi 16 Juillet 2024 de 13h30 à 16h30 Mardi 23 Juillet 2024 de 9h à 12h Vendredi 26 Juillet 2024 de 14h à 17h

Mairie de Lalinde Lundi 24 Juln 2024 de 14h30 à 17h30 Jeudi 4 Juillet 2024 de 14h30 à 17h30 Jeuni 4 Juliel 2024 de 8h30 à 11h 30 Jeudi 11 Juliel 2024 de 8h30 à 11h 30 Jeudi 18 Juliel 2024 de 8h30 à 11h30 Mercredi 24 Juliel 2024 de 14h30 à 17h30 Sarnedi 27 Juliel 2024 de 9h à 12h Mairie de Monpazier

Samed 27 Juliet 2024 de 9h à 12h

Maliré de Monpazier

Maril 25 Juliet 2024 de 19h à 12h

Maliré de Monpazier

Maril 25 Juliet 2024 de 19h à 17h

Lundi 1º Juliet 2024 de 14h à 17h

Vendredi 5 Juliet 2024 de 19h à 12h

Vendredi 12 Juliet 2024 de 19h à 12h

Mercredi 17 Juliet 2024 de 19h à 12h

Mercredi 12 Juliet 2024 de 19h à 12h

Mercredi 24 Juliet 2024 de 19h à 12h

Merc

Le Président, Jean-Marc GOUIN

Autres avis



AVIS AU PUBLIC

En application des articles L. 300-1 et L. 300-2 du code des relations entre le public et l'admi-nistration, le public est informé que, conformément à l'article L. 515-16-1 du code de l'envi-ronnement, le préfet, par arrêté prétectoral n° DDYSEPRIGE/2024-05-01 du 21 mai 2024 a accordé une dérogation aux interdictions et préscriptions fixées par le plan de prévention des risques technologiques de Brézac Artifices à la société 6DSOJ. 58, pour permettre l'im-plantation d'un parc photovoltalque au lieu dit -500 led Bosts, sur la commune de Le Fleix. Cet arrêté est affiché en mairie de Le Fleix et au siège de la communauté d'agglomération Bergeracoise. Il est également disponible au recueil des actes administratifs des sarvices de Fitat en Dordogne à l'adresse suivants : www.dordogne.gouv./n ainsi qu'à la Direction dépar-tementale des territoires, service eau environnement risques (SEER).



inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit sur sud-ouest-marchespublics.com

> "SUD ÕÜĒST,



Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord

Enquête publique unique, du lundi 24 juin 2024 à 9h au lundi 29 juillet 2024 17h30, portant sur les projets sulvants portés par la CCBDP : Elaboration du PLUI-H - Abrogation des cartes communales - Périmètres délimités aux abords des monuments historiques

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Monsieur le Président certifie que l'avis d'enquête, au format A2 sur fond Jaune, concernant l'enquête publique susvisée a été :

 affiché, du 6 juin 2024 au 31 juillet 2024 inclus, aux endroits sulvants : siège de la CCBDP (deux entrées du bâtiments).

Par ailleurs, les affiches réglementaires ont été distribuées en plusieurs exemplaires à toutes les communes du territoire qui les ont affichées 15 jours avant le début de l'enquête publique et jusqu'à son terme soit jusqu' au 29/07 inclus.

La CCBDP a envoyé aux mairies une version numérique de l'avis d'enquête publique qu'elles ont diffusé sur les outils dont elles disposent (panneau Pocket et/ou site Internet),

En complément des publications réglementaires par voie de presse et d'affichage, la CCBDP a :

- diffusé l'avis d'enquête publique sur son site internet : ccbdp.fr
- informé de l'enquête publique tous les foyers via un envoi postal du magazine d'informations du territoire (Bastides et Vous) distribué durant le mois de Juin 2024 (avec avis d'enquête consultable via un QR code).

Fait à Lalinde le 6 Août 2024

Le Président de la CGBDP Jean-Marc GOUIN, nautre de Communes Basilies Basil DÉPARTEMENT

Derdogne

CC bol ?

Memier Peculled HAIRIE

MAGRICA BEGUTONIOIS

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé par nous, M Divind fecen Nan C commencé le 24 fecen 2024 pour une durée de 36 forms

A (ce (cincle , le 07/06/24 Signature

Modèle 542130 - 12/09



DÉPARTEMENT

bordogue

COMMUNE

CCBDP

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé	
par nous, M COUSY Rene	
commencé le 26/07/24 = 12 #30	
Jusqu'are l'anote 29 faillet 2021 17 43	6
A LALINDE, le 26/07/25	
Signature	

DEPARTEMENT

CCBCIP

Cremier freette

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé par nous, M Divina J. Merc commencé le 20 Juin De 29

pour une durée de 36 forces

A les Concle , le 0406/24

Signature

Modèle 542130 12/05



DÉPARTEMENT

de facillet

Dorchogne

COMMUNE COBOL P- Mairie LALINDE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraph	é
par nous, M Divina Jean. Ranc	-
par nous, M Divina Jean Ranc commencé le 24 Juin 2024 pour une durée de 36 forces	
A la Concle, le 07/06/24	1
Signature	

DEPARTEMENT

Dordogne

COMMUNE Suisson DE CCBOP CADOUIN

Premier Possillet P

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé par nous, M DivinA f. Nous Commencé le 24 fuin 2024 pour une durée de 36 Joness A la Cincle 10 07/06/24

Signature



DEPARTEMENT

RY

Dorologne

COMMUNE

CCBDP

HAIRIE BEAUTIONTOIS No 2

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé par nous, M CouSy Rene

commencé le 23/07/2024 = 41440

Jusque 29/07/24 à 17 430

ABERNHONFOIS, le 23/07/24

Signature



Promise Possilled (2) DEPARTEMENT

Dordogne

COMMUNE cobole

MAIRIC HONDAZIER

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé par nous, M DivinA fecen. Porc commencé le 24 fecin 2024 pour une durée de 36 jours

A lælincle 10 02/06/2024

Signature

Modèle 542130 12/08



Ref : E23000133/33 **DIVINA Jean-Marc**commissaire Enquêteur

Le 19 Avril 2024

Président de la Commission d'Enquête Publique

A monsieur le Président de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord

Objet : Dossier papier devant être mis à l'Enquête publique concernant :

- Le PLUFH
- Les périmètres délimités des abords des monuments
- l'Abrogation des cartes communales existantes

Une première consultation du dossier papier qui nous a été remis le 16 avril 2024 appelle les observations suivantes :

La commission d'enquête attire votre attention sur la cartographie du règlement graphique du PLUi (plans de zonage). L'absence du numéro des parcelles et des sections cadastrales avec leurs limites, la petite taille des écritures des lieux-dits, l'échelle de certains plans mal adaptée au parcellaire nous semblent de nature à :

-limiter la bonne compréhension de ces documents par le public sachant que la majorité des contributions se rapportera à la constructibilité d'une parcelle. En l'état les particuliers devront chercher leur parcelle dans les plans sans numérotation ni sections cadastrales, ce qui compliquera le bon déroulement de l'Enquête publique.

Jean-Marc DIVINA

Président de la CE

